



## **Déclaration de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) au CDEN de Seine-Maritime.**

Séance du 24 septembre 2024

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Maritime,

Madame la Directrice Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Offre n° 180MKFC : professeur documentaliste secteur Le Havre

Offre n° 181CNGN : enseignant de technologie à Doudeville

Offre n° 181BKFD : enseignant d'éducation musicale en Seine-Maritime

Offre n° 180ZMHL : enseignant de sciences physiques et chimiques au Havre

Offre n° 180ZFJZ : enseignant d'allemand à Saint-Etienne du Rouvray

Offre n° 180TSGD : enseignant d'EPS secteur Le Havre

Offre n° 180MZKP : enseignant de lettres secteur de Rouen

La liste est encore longue en ce qui concerne les annonces publiées sur le site de France Travail à la demande du rectorat de Normandie. Et il n'y a donc pas de miracle en ce mois de septembre : la promesse « un enseignant devant chaque classe » n'est pas tenue. Il manque ainsi par exemple deux enseignants (en lettres et en mathématiques) au collège Lecanuet, deux aussi à Barbey d'Aurévilly (en maths et en chinois), et c'est le lot de trop nombreux établissements...

Il y a encore trop d'élèves par division, pour preuve la mobilisation du collège de Duclair, et les conditions de travail des élèves et des personnels sont de plus en plus dégradées. Le métier n'attire plus. Il

manque beaucoup de PsyEN ainsi que bon nombre d'infirmier·es scolaires, de CPE, d'AED, d'AESH, de personnels administratifs et même de direction.

Et ce n'est pas le pacte qui crée des vocations, loin de là ! Les collègues ne sont pas dupes et ne voient pas dans cette mesure une revalorisation financière. D'ailleurs, selon la DEPP, 17% d'enseignants ont adhéré au pacte en Normandie. Le pacte a plutôt servi à financer le privé qui a largement bénéficié des fonds publics à ce sujet. La FSU revendique une revalorisation des traitements sans contreparties.

Le choc des savoirs a été imposé à marche forcée malgré les alertes des enseignants et des personnels de direction. Résultat : 64% des collèges ne mettent pas en place les groupes de niveaux tels que voulus par Gabriel Attal.

Les heures supplémentaires sont toujours plus nombreuses et en augmentation. Cela est encore plus prégnant dans les établissements où la rentrée a dû être réorganisée en plein été, du fait de la sous-estimation des effectifs et d'ouvertures tardives de divisions supplémentaires. Les personnels n'en peuvent plus, ils sont déjà épuisés alors que le premier mois de l'année scolaire n'est pas encore terminé.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN, au premier regard, on constate une augmentation de la DGF 2025 de l'ordre de 3,29% et légèrement supérieure à l'inflation. Or, contrairement à l'an dernier il n'y a plus de crédits alloués au "surcoût énergie", ce qui représentait 4,5 M€ supplémentaires. Les EPLE vont devoir financer les dépenses de viabilisation sans cette dotation surcoût énergie. Les remontées des premiers conseils d'administrations font état d'une crainte à ce sujet. Pour l'année 2024, la DGF et le surcoût énergie représentaient 20,6M€. Cette année on se limite à un total de 16,6M€, soit une baisse de...19% ! La faible dotation complémentaire de fonctionnement pour gérer les imprévus passe de 250000€ à 950 000 €, ce qui est dérisoire. Les prévisions de factures de gaz devraient baisser de près de 4 M€ (15M€ en 2023 et 11 M€ en 2024, soit -21%), mais cela reste une hypothèse. Pour mémoire, les factures de gaz étaient de l'ordre de

7M€ en 2021 ! On constate que les collèges sont prudents dans leurs dépenses, ce qui est logique au vu de la situation, puisque les fonds de roulement pour l'ensemble des 109 collèges sont passés de 7,2M€ à 8M€ (soit une hausse de 11%). La FSU ne cesse de rappeler que cet argent public n'a pas à être thésaurisé, et qu'il doit être utilisé pour participer à la scolarité des collégiens, en limitant par exemple les tarifs de demi-pension, surtout dans la situation difficile que nous subissons.

Chaque élève de collège est doté de 320€ pour assurer le fonctionnement de son établissement. C'est mieux que l'an dernier mais loin des 326€ de 2018, c'est-à-dire avant la crise sanitaire et l'explosion des coûts de l'énergie.

Dans de trop nombreux collèges, la rentrée s'est faite dans des conditions matérielles dégradées : infestation de puces à St-Pierre-les-Elbeuf (avec une inquiétude des personnels au sujet de la toxicité des produits utilisés), problèmes de canalisations dans d'autres collèges (Cléon et Oissel), ascenseur en panne à Epouville. Les pannes d'ascenseur sont récurrentes et restent souvent des semaines, voire des mois, sans être réparées, générant des problèmes d'accessibilité aux usagers en situation de handicap. Des collèges sont vieillissants, présentant des risques d'amiante, d'autres très récents ont été sous-dimensionnés, par manque d'anticipation. Ainsi, après Mandela, le collège Charcot voit 5 classes mobiles s'implanter fin septembre, 4 semaines après la rentrée.

Par ailleurs, si les élèves arborent de beaux i-pad, les ordinateurs sont le plus souvent obsolètes et il semblerait qu'aucun renouvellement ne soit prévu.

A Elbeuf, nous déplorons la disparition du projet Voile à Bédanne qui existait depuis plus de 15ans. Ce projet était financé par le Département mais l'enveloppe allouée est supprimée. Nous aimerions savoir pour quelle raison ? L'héritage olympique n'aura pas duré longtemps...

La FSU demande au département une plus grande ambition concernant le bâti scolaire.

Alors que des canicules sont encore plus précoces, plus longues, plus intenses, plus fréquentes, comment travailler dans des salles de classes, parfois des préfabriqués, des CDI, des vies scolaires surchauffées ?

Il est urgent d'engager un plan bâtiments axé vers la prise en compte des nouvelles conditions climatiques. Les objectifs sont nombreux : il y a trop de bâtiments énergivores et un plan d'investissement massif à la mesure des enjeux de réduction de consommation énergétique est vivement espéré. Les mois de juin et septembre sont de plus en plus chaud et il faut affecter des moyens nécessaires (végétalisation, ventilation...) pour la santé des personnels et des usagers. A l'inverse, les problèmes de chauffage sont également récurrents dans les établissements. Il est d'ailleurs question de ne remettre le chauffage en route qu'au retour des vacances d'automne. Qu'en sera-t-il si les températures baissent en octobre ?

Malgré la pandémie, quelles mesures ont été prises pour assurer la qualité de l'air dans tous les locaux des collèges ?

Nous voyons fleurir des fiches dans le Registre Santé et Sécurité sur tous ces points.

La FSU restera engagée, auprès des personnels, pour obtenir de réelles avancées sur tous ces points.